

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00135
Numéro SIREN : 335 259 990
Nom ou dénomination : RACING CLUB DE LENS

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2021 sous le numéro de dépôt 856

ENVIRONMENT

ENVIRONMENT

ENVIRONMENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 DECEMBRE 2020

Extrait du procès-verbal des délibérations

Le 23 décembre 2020, les actionnaires convoqués à 11h se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du Conseil d'administration.

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

- Affectation du résultat ;

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

- Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Franck DEMARET ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

Capitaux propres

L'assemblée constate par ailleurs que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution mise aux voix, recueille les suffrages suivants :

Voix pour : 101.073

Voix contre : 0

Abstention (valant contre) : 0

La résolution est adoptée

.....LA SUITE OMISE JUSQUE.....

SIXIEME RESOLUTION - NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MONSIEUR FRANCK DEMARET

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Franck DEMARET.

Cette résolution mise aux voix, recueille les suffrages suivants :

Voix pour : 101.073

Voix contre : 0

Abstention (valant contre) : 0

La résolution est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITES ET DEPOTS

Les décisions de la présente assemblée seront publiées conformément à la législation et aux règlements en vigueur. A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Directeur Général de la Société avec faculté pour lui de déléguer ses pouvoirs.

Cette résolution mise aux voix, recueille les suffrages suivants :

Voix pour : 101.073

Voix contre : 0

Abstention (valant contre) : 0

La résolution est adoptée

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Arnaud POUILLE

